

BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ

N°6



PERCHE EN NOCÉ

CONJUGUER CULTURE ET ÉCONOMIE



© O. Steigel

**POMPIERS : APPEL
AU VOLONTARIAT**



**NOCÉ : ÉGLISE
SAINT-MARTIN**



**DANCÉ :
ASSAINISSEMENT**

ÉDITO

Encore une année bien remplie par les projets et réalisations. Vous trouverez dans ce numéro toutes les actions portées par la commune et les associations.

Renforcer les commerces et les services, garder notre qualité d'environnement et de relations humaines sont les axes principaux de notre travail.

Un grand projet culturel, social et touristique pour l'année prochaine nous permettra de compléter l'offre locale afin de pouvoir attirer le plus de monde possible dans notre territoire et en même temps d'apporter au plus grand monde une offre culturelle de qualité.

Une équipe soudée, dynamique et laborieuse est à votre service.

Toutes et tous, nous vous souhaitons de joyeuses et familiales fêtes de fin d'année.

Pascal PECCHIOLI - Maire de Perche en Nocé

La mairie de Perche-en-Nocé



p3
Les travaux communaux

p4-5
Vie municipale
Le pôle santé
Les services à connaître

p6-7
Vie économique
Délices du Perche,
Coiff'Épi

p8-9
La vie locale en photos

p10-11
Vie associative
Le Champs des Impossibles
La bibliothèque

p12-13
Patrimoine
L'église de Nocé
Les pompiers
Les calvaires
Conseil municipal des jeunes

p14-15
L'agenda

p16
Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli
Impression
Imprimerie Peau - Berd'huis
Crédits photos
Catherine Boucalt,
Patrick Bard, AleX Céalis,
Rudy Force, Olivier Steigel.
Conc. graphique
AleX Céalis
Tiré à 1 500 ex.

Le point sur les principaux travaux communaux

Cette année 2018 se termine et a fait l'objet de nombreux travaux sur le territoire communal



- Aménagement du Chemin du Bois de Dambray et création de l'accès au chemin des Essarts.
- Bordures de trottoirs, tournebride des cars, chemin aire des conteneurs ordures ménagères.



- Démolition du bâtiment Gorel.
- Aménagement du local du pédiatre et des infirmières, de la résidence d'artistes et de la pharmacie.
- Trottoirs de la rue de l'Ormicholet en sortie de bourg.
- Aménagement de la rue Jacques Laporte le long du SDIS.



- Ravalement et peinture de la façade du logement communal,
- Aménagement de l'ancien hangar à côté de la salle des fêtes, remplacement de la chaudière communale.
- Effacement de réseaux La Touche - Le Plessis, travaux d'assainissement et raccordement au tout à l'égout de 21 maisons.



- Peinture fenêtres et volets mairie et logement communal.
- Report des travaux assainissement du centre bourg qui commenceront au 1er semestre 2019 après le délai nécessaire à la réalisation de l'enquête publique.



- Travaux et installation de matériel pour la boulangerie,
- Aménagement de circulation rue de la Madeleine devant la boulangerie
- Effacement de réseaux La Galaisière.



- Réhabilitation d'un bâtiment communal dans le centre bourg en mairie et salle communale suite à la vente de l'ancienne mairie, bordures de trottoirs.

La santé passe par les pôles !

La communauté de communes Coeur du Perche a lancé un dossier « Pôle de santé » avec l'ARS* et l'Ordre des Médecins de l'Orne, afin de garantir la pérennité des soins médicaux de proximité à ses habitants. Mais un pôle de santé, c'est quoi ? Et quelles en sont les conséquences pour notre commune de Perche-en-Nocé ?

Tout le monde connaît maintenant les « maisons de santé », ces lieux où sont regroupés des professionnels de santé dans un même bâtiment. Il en existe de plus en plus, solution à l'isolement ressenti par les professionnels de santé et garantie du maintien des médecins en milieu rural.

La législation

Le « pôle de santé » est aujourd'hui défini par la loi : il est constitué « entre des professionnels de santé, le cas échéant de maisons de santé, de centres de santé, de réseaux de santé, d'établissements de santé, d'établissements et de services médico-sociaux, de groupements de coopération sanitaire, et de groupements de coopération sociale et médicosociale ». Il assure des activités de soins de premier recours, le cas échéant de second recours, et peut participer aux actions de prévention, de promotion de la santé et de sécurité sanitaire.

Il se dessine dans cette définition, des regroupements d'organisation des soins territoriaux de plusieurs formes. Le pôle de santé est donc l'équivalent d'une maison de santé, mais à l'échelle d'un territoire, et sans forcément un lieu géographique unique. C'est ainsi qu'un pôle de santé peut regrouper plusieurs maisons médicales ou cabinets médicaux ou para-médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc...). C'est le cas de ce qui est souhaité dans notre CdC.

Le fonctionnement

Le pôle de santé est donc un regroupement de professionnels de santé unis par les mêmes règles et objectifs de fonctionnement que ceux d'une maison de santé, mais avec un exercice dans et (ou) hors les murs. Un pôle de santé, en effet, n'implique pas le regroupement dans un seul lieu des professionnels qui y sont attachés. Il peut au contraire

comprendre plusieurs sites : une ou plusieurs maisons médicales, des cabinets individuels, des cabinets secondaires... En pratique, une maison médicale peut donc s'intégrer dans un pôle de santé.

L'exercice en maison ou pôle de santé est un exercice coordonné des soins de premiers recours. Dans les territoires marqués par une faible densité médicale, il permet d'offrir un cadre attractif aux professionnels libéraux : en plus des honoraires sur leurs actes, ceux-ci peuvent percevoir une rémunération correspondant au travail en équipe et à la prise en charge coordonnée des patients.

Ce mode d'exercice regroupé est de plus en plus prisé des professionnels. Les réalisations qui marchent sont marquées par une prise en compte des attentes des professionnels. C'est ce qui se passe sur notre communauté de communes et pour les professionnels de la commune qui le souhaitent.

Les avantages

L'augmentation du nombre de ces regroupements doit participer à une meilleure répartition géographique des médecins en organisant l'offre des soins dans une approche territoriale cohérente, car ils fixent géographiquement une unité d'offre de soins. Ils améliorent les conditions de vie privée et professionnelle de ses membres, évitant ainsi le « burn-out » trop souvent d'actualité. Ils facilitent l'arrivée des jeunes médecins qui plébiscitent l'exercice en groupe. Ce mode d'exercice à condition qu'il soit coordonné et protocolé, correspond à une démarche d'amélioration des pratiques et facilite son évaluation. La première évaluation des maisons de santé par l'IRDES en 2014 a montré que ces regroupements stabilisaient la démographie des professionnels, et amélioreraient la qualité des soins à moindre coût.

Des services méconnus !

Le développement des prestations par internet (cartes nationales d'identités, permis de conduire...) et la vie en zone rurale nécessite la mise en place de services adaptés

Le tabac-presse de Nocé se diversifie !



Véronique Corlé, qui va bientôt « passer la main », propose de nouveaux services. Elle proposait déjà les jeux de grattage de la Française des Jeux, désormais Véronique propose le loto, l'Euromillion, le Kéno et Passions-Sport. D'autre part, une récente étude du CSA révélait notamment que 27% des personnes âgées de 60 ans et plus n'utilisent jamais internet. Avec l'aide de la mairie, qui rémunère ce service comme elle aurait pu le faire dans le cadre d'une « MSP » (maison des services au public), un ordinateur a été mis à disposition, qui permet aux habitants d'avoir une assistance pour effectuer une pré-inscription de demande de Carte Nationale d'Identité (gratuit), ou une pré-inscription de demande de

carte grise (payant). Et courant 2019, il sera possible d'y effectuer sa déclaration d'impôts en ligne. Enfin, il est maintenant possible en cinq minutes d'ouvrir un compte « Nickel », compte bancaire sans frais, accessible dès l'âge de 12 ans, permettant de payer par carte bancaire, de recevoir des virements, de retirer de l'argent dans un DAB, ou de déposer ou retirer des espèces chez un buraliste Nickel !

Votre facteur(-trice) peut vous aider !

« VEILLER SUR MES PARENTS » : le facteur visite la personne de 1 à 6 fois par semaine ! Les proches sont directement informés par smartphone du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés. Renseignements : par téléphone (0 800 000 011), en ligne (www.laposte.fr/veillersurmesparents), au relais poste ou auprès du facteur directement.

« ARDOIZ » est une tablette tactile pour les séniors, sans clavier ni souris, légère et facile à utiliser et à transporter. Elle permet un accès internet et de garder un contact avec les proches. Renseignements : par téléphone (0 805 690 933), en ligne (www.ardoiz.com), au relais poste ou auprès du facteur directement.

Rentrée des classes

Nos écoles de Nocé et Préaux ont un effectif légèrement en baisse mais qui devrait augmenter l'année prochaine avec l'entrée de nouveaux petits.

Nocé compte 5 classes pour 97 élèves, celle de Préaux 4 classes et 68 élèves. L'âge d'entrée en maternelle est de 3 ans mais en fonction des places disponibles les enfants de 2 ans sont acceptés.

Garderie

La garderie est payante jusqu'à 8h le matin et après le premier quart d'heure suivant l'arrêt des cours ou des activités

pédagogiques complémentaires. Elle est gratuite pour les enfants qui prennent le car matin et soir.

Centre de loisirs

Une navette est organisée afin de transporter les élèves vers le centre de loisirs installé à Berdhuis le mercredi.

Les enfants ont la possibilité de manger à la cantine.

NOUS AVONS UN OBJECTIF COMMUN : AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS.

SOLUTIONS COLLECTIVITÉS



« PROXI VIGIE » : le facteur réalise des visites de prévention à domicile lors des épisodes de canicule ou de grand froid.

« EXP-BAL » : permet d'envoyer un colis directement depuis sa boîte aux lettres (normalisée !). L'affranchissement se fait en ligne (www.laposte.fr/colissimoenligne) avant 23 heures. Le colis est ensuite déposé avant 8h dans la boîte aux lettres le jour de l'envoi. Le reçu est remis dans la boîte aux lettres. Se renseigner auprès de son facteur.

Enfin, votre facteur peut vous apporter jusqu'à 150 Euros par jour en espèces si vous êtes détenteur d'un compte-chèque postal. Des timbres ou des « prêts à poster » (enveloppes pré-timbrees) commandés le jour J peuvent aussi être apportés le lendemain.

Horaires Préaux

Lun, mar, ven :
9h-12h et 14h-16h15.
Mer : 9h-12h.
Jeu : 9h-12h et 14h-15h15.

Horaires Nocé

Lun, jeu :
8h45-12h et 13h45-15h30.
Mar, ven :
8h45-12h et 13h45-16h00.
Mer : 8h45-11h45.



Une future maison médicale

La démolition de l'ancien bâtiment « Gorel » au-dessus de la place du Dr. Gireaux à Nocé a pour but de libérer un emplacement pour que Perche-en-Nocé puisse s'inscrire dans la démarche de la CdC avec la construction d'un cabinet médical. L'avantage essentiel consiste en l'attribution de subventions par le biais de cette démarche Pôle de Santé. L'investissement de la commune serait trop important sans ces aides, ce qui compromettrait la médecine de proximité dans notre commune, face aux nouvelles exigences des jeunes médecins qui seront appelés un jour ou l'autre à remplacer nos médecins actuels.



* ARS : Agence Régionale de Santé

Réouverture de la boulangerie de Préaux : l'affaire de tous !

Lorsque la boulangerie de Préaux a fermé, toute la commune s'est mobilisée, d'abord pour retrouver un nouveau boulanger, puis pour l'accueillir dans les meilleures conditions.



Tapis rouge

Au départ des propriétaires précédents la commune rachète une grande partie du matériel et reçoit un certain nombre de candidatures à la reprise. Sébastien et Cindy sont sélectionnés.

Couple recomposé, ils arrivent avec 5 enfants. Les locaux doivent être aménagés pour accueillir cette nouvelle famille. Pour limiter les frais, toute une équipe de bénévoles retrousse ses manches pour effectuer les travaux le plus rapidement possible. Et toute la famille emménage le 9 juin. L'école de Préaux accueille trois de leurs enfants.

« L'accueil a été formidable ! Nous étions attendus comme le messie ! » Des achats complémentaires de matériel sont effectués par la commune et le couple, notamment pour ouvrir la partie épicerie (crèmerie, charcuterie, fruits et légumes, produits secs, alcools), le plus possible avec des produits locaux.

Le « Point Poste » est en cours d'ouverture pour effectuer l'affranchissement de courriers, colis, recommandés, ... Ouest-France et Le Perche sont en vente.

Big Moustache

Tout est fait maison, les viennoiseries et pâtisseries avec de la farine Label Rouge, et tout est au beurre. « Nous avons quelques spécialités, comme cette Dacquoise aux noisettes que nous avons appelée « Big Moustache », référence au film avec Louis de Funès ... mais pas seulement ! Et de proposer également leurs macarons framboises fraîches / pistaches, fondant citron / myrtilles fraîches et « le petit Ange », référence au dernier né ! » Tous les jours, ils proposent des pizzas différentes, le mardi c'est hamburger maison « et les frites sont offertes ! »

Baguette du Perche et pains bio sont proposés : baguette sur poolish au cidre, pain à l'épeautre.

Alors restons fidèles à nos commerçants, surtout quand la qualité est là !

Coiff' Epi ... d'abord !

Notre commune a la chance de compter quelques commerces qui permettent à ses habitants d'y vivre sans avoir à se déplacer à plus de quelques mètres ou kilomètres. Parmi ceux-ci, le salon de coiffure Coiff'Epi à Nocé, tenu par Emilie.



Esprit d'entreprise et dynamisme

Dès son arrivée, elle marque son esprit d'entreprendre en effectuant des travaux de « rajeunissement » du salon ! Travaux qu'elle continuera d'effectuer tout au long de son activité professionnelle pour avoir un salon accueillant, au fur et à mesure de ses possibilités financières. Elle reçoit tout de suite un bon accueil, et sa clientèle est rapidement suffisante pour faire vivre son commerce.

Toutefois, depuis trois ou quatre ans, elle note une diminution de son activité. Elle se diversifie en vendant maintenant un peu de vêtements, des accessoires de mode, de la parfumerie, et bien sûr tout ce qui est shampoing, laques, vernis à ongles... Elle effectue également de la coiffure à domicile pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, notamment à la résidence de l'Erre du Temps, ou va même parfois les chercher pour les coiffer dans son salon !

Son activité est plus importante de mars à septembre, ainsi bien-sûr qu'à la période de Noël. L'hiver est plus calme, et comme elle n'a pas « les deux pieds

dans le même sabot », elle réfléchit donc à une éventuelle activité complémentaire. Elle rappelle que le salon est ouvert le lundi après-midi.

Mbappé à Nocé ?

Émilie se forme régulièrement à de nouvelles techniques, une à deux fois par an. Sa dernière formation : la coupe jeunes « comme les footballeurs » dit-elle, et la technique pour faire des « mèches ». Avis aux amateurs ! Elle peut aussi tailler la barbe des messieurs, « mais pas le rasage, j'ai trop peur de les couper ! ».

« Ma clientèle est composée pour moitié de nocéens et pour moitié des villages alentours. J'ai environ 20% de parisiens qui viennent le samedi, et pas mal d'artistes, connus ou moins connus ». Nous avons essayé d'en savoir plus sur ces artistes, mais le secret reste bien gardé ! Ils peuvent continuer à venir chez Émilie en toute quiétude !



Émilie Bourdin

Émilie Bourdin est une vraie régionale de l'étape ! Née au début des années 1980 à Nogent, elle a passé toute son enfance à Berd'Huis et à Dancé. Elle effectue ensuite son apprentissage de coiffeuse au CFA d'Alençon, tout en effectuant la partie pratique à Berd'huis. Diplôme en poche en 2001, elle continue à travailler dans le même salon à Berd'Huis pendant 5 ans.

En 2006, Émilie décide de s'installer et rachète le salon de coiffure de Nocé, poussée par Arnaud, avec qui elle s'est mariée trois ans plus tôt.

Coiff'Épi

3 rue Roger Vaugeois - Nocé
61340 Perche-en-Nocé
Tel : 02.33.73.41.44
Horaires :
Lun: 14h-19h.
Mar, jeu, ven : 9h-12h et 14h-19h.
Mer : 9h à 12h.
Sam : 9h-12h et 14h-17h.



Concert Harold Stanese à Préaux le 23 septembre



Sortie canoë de Cap d'jeuns le 1^{er} août



Nouveaux tee-shirts du comité des fêtes arborés lors de la fête annuelle à Nocé le 21 juillet



Stand Nocé Patrimoine au vide grenier de Nocé le 22 juillet



Sortie karting Capd'jeuns le 21 août



Portes ouvertes du jardin partagé à Nocé le 2 septembre

LA VIE LOCALE EN PHOTOS

Voici en images la preuve du dynamisme des diverses associations qui animent le territoire de notre commune. Qu'elles en soient ici remerciées !

Collectif Karäfon à Préaux le 23 juin



Exposition « Mémoire de verre, mémoire de guerre » diffusée sur France 3 le 10 novembre



Colonard-Corubert le 15 juillet : visite de villages annuelle organisée par l'office de tourisme Cœur du Perche



Spectacle « On les aura » du dessinateur Barroux le 13 novembre



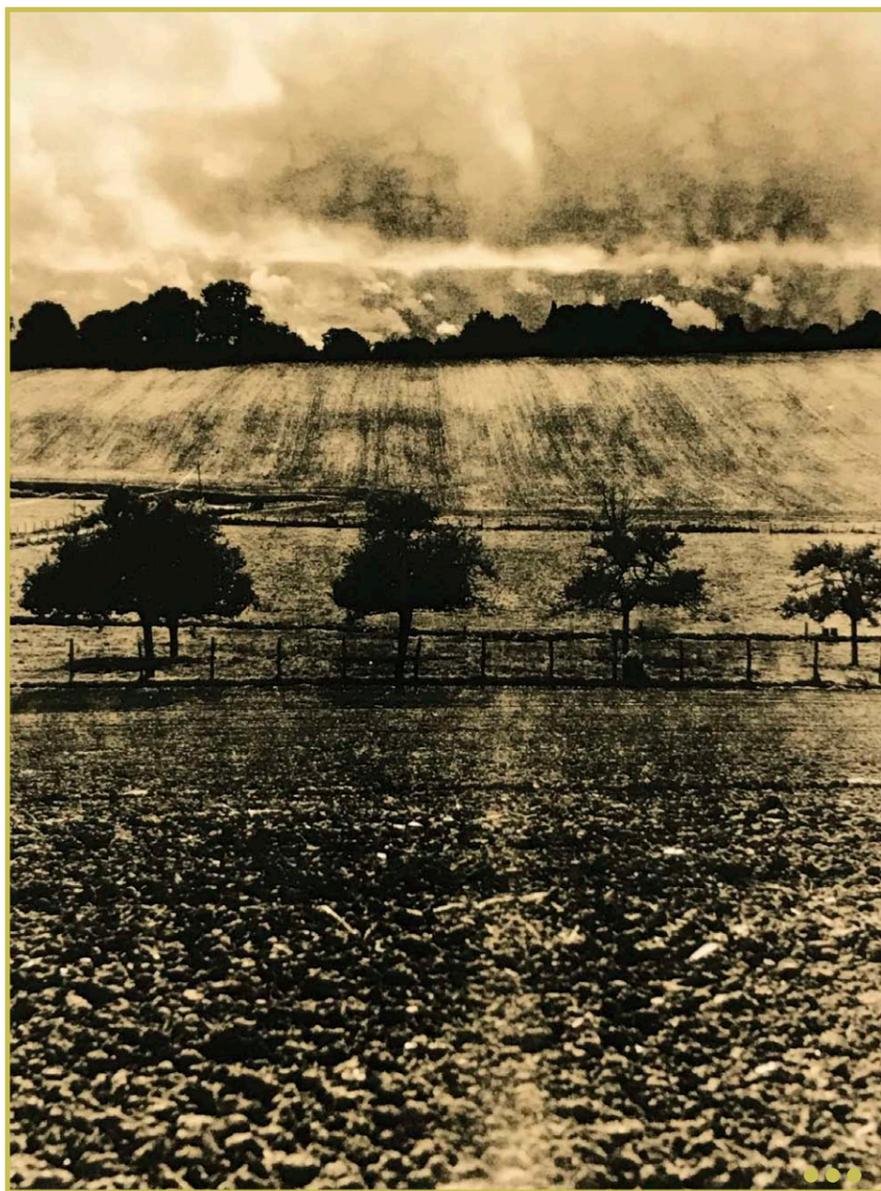
Cérémonie du 14 juillet à Nocé

Le Champ des impossibles : un ambitieux projet pour le territoire

Il aura fallu qu'une grande galeriste parisienne récemment installée dans le Perche, Christine Ollier, croise le chemin de l'équipe municipale pour qu'écluse cet ambitieux projet culturel appelé « Le Champ des impossibles ».

Le Champ des impossibles

Plateforme artistique de Perche en Nocé



Et l'art contemporain en milieu rural ?

On pourrait s'interroger sur la place de l'art contemporain à la campagne : pour qui, pour quoi ? La réponse tient en un mot : culture. Parce que l'art, fut-il contemporain, ne doit pas être réservé aux villes, ne doit pas être inaccessible, ni être cantonné aux « bobos », aux élites, mais au contraire se mettre à la portée du plus grand nombre.

Des centres d'art contemporains ont ainsi ouvert avec succès ces dernières décennies en milieu rural, comme à Vassivière, dans la Creuse. De la même façon, des artothèques se sont développées en Mayenne ou dans la région de l'étang de Berre, à Miramas, et ont rencontré leur public. Mais la culture, c'est aussi de l'économie. Jusqu'ici, et en partie faute de projets porteurs, une portion extrêmement congrue des budgets publics ou privés, européens, nationaux, régionaux, et même départementaux alloués aux politiques culturelles liées à l'art contemporain irriguait le Perche. Après la Maison du Parc et l'Éco-musée, ce troisième pôle d'attraction susceptible d'attirer des visiteurs de tous horizons ne pourra que contribuer à la dynamisation de notre territoire.

Guillaume Zuilli, photographe, premier artiste en résidence à Perche-en-Nocé, de septembre à fin décembre 2018. Cliché pris sur la route de Préaux

Encore largement en cours d'élaboration, le Champ des impossibles est une plate-forme dédiée à la culture, à l'art contemporain, un lieu qui se veut aussi bien pôle d'attraction pour ceux qui visitent notre territoire qu'un centre qui développera ses actions en direction des populations locales. Le projet dans sa forme aboutie se décomposera en trois parties : un lieu de résidence d'artiste, un festival « les chemins de l'impossible » et un lieu d'expositions permanentes et temporaires.

Des résidences d'artistes

Chaque année, 4 artistes résideront chacun 3 mois sur le territoire de la commune pour y créer, animer des stages, faire participer les enfants des écoles, présenter leur travail au public. Ces résidences sont essentiellement financées par le biais du mécénat privé, le soutien de la commune consistant à fournir un logement et un atelier aux artistes résidents pour y créer.

Un festival « Les Chemins de l'impossible, Parcours Art et Patrimoine en Perche »,

En collaboration avec les associations Patrimoine de la commune nouvelle et l'association, ce festival se déroulera du 27 avril au 2 juin 2019, un peu sur le modèle développé en Bretagne

par « Art en églises ». Son ambition est à la fois de faire découvrir ou redécouvrir les lieux patrimoniaux de notre commune et d'y mettre en valeur des expositions d'artistes contemporains venus de tous les horizons. Grâce à la participation des bénévoles, une dizaine de lieux publics patrimoniaux (églises, salle communale...) seront ouverts à la visite les après-midis des samedis, dimanches et jours fériés, de même que plusieurs lieux privés qui accueilleront également une exposition (Écomusée du Perche, Manoir de Courboyer, Manoir de Lorrain, « Après l'école » à St-Cyr La Rosière...). Parallèlement, les artistes résidant sur la commune sont invités à ouvrir leur atelier à un « Parcours des ateliers », aux mêmes dates et heures que le parcours « Art et Patrimoine ». La date pour la fête inaugurale du festival est fixée au samedi 27 avril 2019. Comme il s'agit de la première édition de cette manifestation, au moment où nous mettons sous presse, le projet est bien sûr encore dans sa phase préparatoire, tant au niveau des financements que du programme.

Un lieu de diffusion artistique

Le Champ des impossibles. Cette plate-forme devrait à terme abriter un lieu d'exposition permanente, un lieu muséal autour de la mémoire d'artistes

ayant séjourné sur notre commune : Hundertwasser, Piero Heliczer, etc., un lieu d'expositions temporaires, la collection de Mme Ollier qui en fera apport, des dons de fonds d'artistes contemporains à fin de conservation, une artothèque qui permettra à tout un chacun d'emprunter des oeuvres (un peu à la façon dont fonctionne une bibliothèque ou une ludothèque), un lieu d'accueil du public... Des stages y seront programmés, des activités en direction des enfants y seront développées en plus des expositions et des résidences d'artistes qui seront au final installées dans le lieu.

Un lieu identifié, qui sera tourné vers les habitants

L'ambition du projet est aussi de se développer en direction des habitants (ateliers scolaires, artothèque etc...). Il fallait un lieu digne d'un tel projet, un lieu patrimonial. Dans un premier temps, la commune est en cours d'acquisition du Blanchard, un ancien moulin situé à Nocé et mieux adapté au projet que d'autres bâtiments précédemment envisagés. Mais pour que « Le Champ des impossibles » rejoigne le chemin des possibles, la route est encore longue. Il faudra en effet plusieurs années avant qu'étape après étape, le projet prenne forme. Un cheminement dont nous vous tiendrons bien sûr informés.

Une nouvelle bibliothèque pour Perche-en-Nocé

À la demande de la Médiathèque Départementale de l'Orne, les bibliothèques de Préaux du Perche et de Nocé ont été refondues en une bibliothèque-médiathèque de Perche-en-Nocé.

Des outils informatiques mutualisés

La structure associative de la bibliothèque de Préaux, à laquelle bénévoles et utilisateurs sont très attachés, demeure, tandis qu'un fonctionnement en commun a été adopté, notamment à travers l'utilisation d'un logiciel qui permettra d'emprunter et de rendre un ouvrage, un film, un Cd, indifféremment dans les deux lieux, lesquels demeurent également opérationnels pour le plus grand

bénéfice des usagers. Un portail accessible à tous permettra, depuis chez soi, de vérifier la disponibilité des ouvrages, de les réserver ou de s'informer sur les animations proposées, etc.

La gratuité est généralisée

La gratuité pour les utilisateurs a également été généralisée. Seule l'adhésion à l'association de la bibliothèque de Préaux est payante, pour ceux qui souhaitent s'impliquer.

La responsable de la bibliothèque de Perche-en-Nocé est Francine Carrot.

La présidente de l'association de la bibliothèque de Préaux est Marie-Laure Pecchioli.

Mail et site internet :
bibliotheques@percheennoce.fr
www.bibliotheques.percheennoce.fr

Horaires Préaux :

Mar : 17h - 19h, mer : 14h30 - 18h30, ven : 16h - 18h.

Horaires Nocé :

Mar, mer, jeu : 16h - 18h, sam : 10h - 12h.

Un coup de jeune à l'église de nocé

L'église Saint-Martin-de-Nocé nécessitait une restauration importante de sa tour-clocher.

Cette dernière, composée de pierres calcaires se délitant, il fallait intervenir de façon conséquente, en remplaçant certaines pierres du haut de la tourelle d'escalier et en réparant d'autres par incrustation, notamment certaines corniches.

Ce travail ne pouvait être réalisé que par des entreprises spécialisées : l'entreprise BECQUET pour la charpente et la toiture et les établissements LEFEVRE pour la maçonnerie, sous les conseils de Mme Lucyna Gautier-Zielinska architecte du patrimoine.

Cela a nécessité un gros travail de calepinage (répertorier chaque pièce, remplacer et mémoriser les côtés et la forme de chacune). Les joints cimentés ont été refaits à la chaux. Le dais et le socle de la niche côté nord abritant une statuette ont également été restaurés et tout ce travail à vingt mètres de hauteur.



Les travaux terminés fin mars ont permis de redonner à l'église toute sa beauté originelle au cœur du village.

D'autres travaux seront à venir et la commune, avec la mobilisation de tous, continuera à travailler pour entretenir et mettre en valeur cette belle église.

La grande guerre : ses calvaires de St-Jean et de St-Aubin

En 1898, l'abbé Frédéric Goblet est nommé curé de la paroisse de Saint-Jean-de-la-Forêt. Il y restera 31 ans, le temps de construire des monuments marquants sur la commune.

En 1901, suite à une souscription en collaboration avec le maire de l'époque, un premier calvaire monumental est inauguré dans le centre du bourg. Un autre suit en 1912, placé au-dessus de la porte de l'église.

En 1914 la Grande Guerre survient, et le profond traumatisme qu'elle fait naître sera déclencheur de la construction de 5 nouveaux monuments. La Croix de Poilus et la Croix des Guerres en 1917, la Croix de la Victoire en 1920, la Croix des morts en 1921 et enfin la Croix de la Paix en 1924.

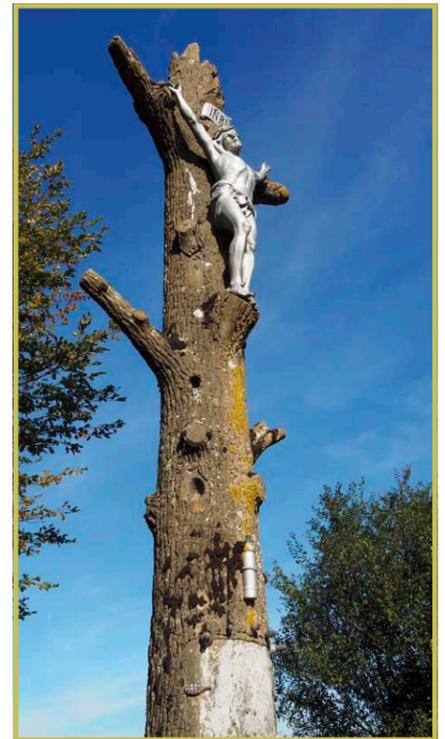
Des calvaires insolites

Edifiés grâce aux dons des paroissiens, ces calvaires exaltent les sentiments religieux et patriotiques, et ne manquent pas d'originalité. La Croix de la Victoire en est le meilleur exemple : un fût d'arbre mutilé, monumental, de 8 mètres de haut, construit en ciment armé

plus vrai que nature. Il porte un Christ sur sa partie haute et dans le bas du tronc sont incrustés divers objets dont grenades et têtes d'obus.

Un projet de toute une vie !

Ces monuments ont sûrement constitué pour l'abbé Goblet la réalisation d'une vie car il pensait à un moment nommer Saint-Jean-de-la-Forêt « Saint-Jean-des-Calvaires ». Ce ne sera pas le seul témoignage de son passage dans la commune. De 1903 à 1929, il éditera un bulletin paroissial titré « le semeur », d'abord pour les communes de Saint-Jean et Saint-Aubin, puis diffusé sur Préaux, paroisse à laquelle il était particulièrement attaché, car l'abbé Patrice qui y officiait, était son oncle. Sur le vitrail de Saint-Patrice à Préaux, l'abbé Patrice se reconnaît sous les traits de Saint-Patrice et l'abbé Goblet est sous les traits d'un des disciples.



La Croix de la Victoire, érigée en 1920 à Saint-Jean-de-la-Forêt.

Les liens existaient et la nouvelle commune de Perche-en-Nocé était peut-être déjà à ses débuts 100 ans plus tôt.

Le budget des travaux s'élève à 142 600 € reparti comme suit :

- Département : 16 918 €
- État : 38 834 €
- Nocé Patrimoine : 10 000 €
- Association Sauvegarde de l'Art Français : 8 000 €
- Fondation du Patrimoine : 4 500 €
- Commune : 40 956 €
- FCTVA : 23 392 €

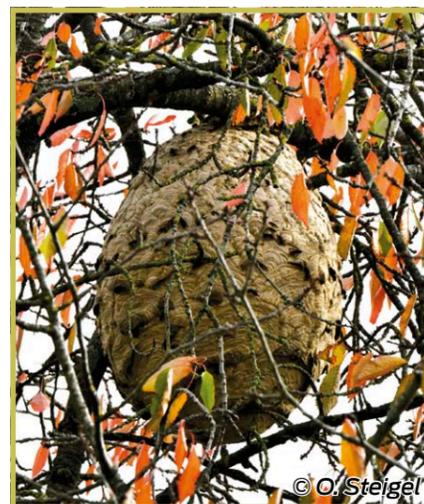
Les pompiers en action

Frelons asiatiques, comment détruire les nids gênants ?

Des entreprises sont spécialisées dans ces interventions. On peut les trouver dans les « Pages Jaunes » ou demander conseil aux pompiers en appelant le 18. Ceux-ci n'interviendront eux-mêmes (intervention payante) que si aucune entreprise locale ne peut se déplacer ou cas particuliers et urgences (nid dans une école, etc ...). La commune participe à ces interventions à hauteur de 50 €.

Afin que ces insectes ne vous importunent pas, vous pouvez également fabriquer vous-même assez facilement un piège avec deux bouteilles en plastique. Vidéo à voir sur https://desinsectisation.ooreka.fr/fiche/voir/285487/fabriquer-et-utiliser-un-piege-a-frelons-asiatiques#video_fp. Attention : les accès au piège et le mélange d'appât préconisés sont très importants pour ne pas piéger

d'autres insectes, et notamment les abeilles : ¼ de sirop de grenadine ou cassis pur, ¼ de vin blanc, ½ de bière brune (« pas de bière belge » a préconisé monsieur le maire ! ...).



© O. Steigél

Les pompiers de Perche-en-Nocé recrutent

Bruno Guerlesquin et toute son équipe recherchent toujours des candidats pour être pompiers volontaires. Si vous êtes motivé(e) pour participer à ce service de secours indispensable à notre quotidien dans une ambiance chaleureuse, prenez contact !

Brigade de pompiers de Perche-en-Nocé

Centre de secours de Nocé :
02.33.73.45.42
chef.noce@sdis61.fr
Bureau du volontariat :
02.33.81.35.16

Le conseil municipal des jeunes

C'est aussi la rentrée pour le conseil municipal des jeunes. « Nous souhaitons continuer les projets déjà en cours (boîte à idées, affiches de sensibilisation face aux incivilités...). De plus, nous visiterons les six communes his-

toriques (Colonard-Corubert, Dancé, Nocé, Préaux-du-Perche, Saint-Aubindes-Grois et Saint-Jean-de-la-Forêt), afin de découvrir l'histoire et le patrimoine de ces communes ». La première commune visitée le samedi 13 octobre a

été Dancé. Jean Chauvin a présenté un diaporama suivi d'une visite du lavoir, du monument aux morts et de l'église.



L'AGENDA

2019

Janvier

ven 4 - 18h30

VOEUX DU MAIRE

Dancé - Salle des fêtes

ven 4 - 20h30

AG DU COMITÉ DES FÊTES

Nocé - Salle des fêtes

sam 5 - 16h30

VOEUX DU MAIRE

Nocé - Salle des fêtes

sam 5 - 20h30

VOEUX DU MAIRE

Préaux - Salle des fêtes

jeu 17 - 20h

« LA POSSESSION » Conférence de Patrick Vincelet

Relais Saint-Germain
Préaux

ven 18 - 20h30

AG DU COMITÉ DES FÊTES

Préaux - Salle des fêtes

sam 26 - 20h

YIPIKIYAY - Repas-concert Rock acoustique

Relais Saint-Germain
Préaux

jeu 31 - 18h30

ENREGISTREMENT DU JEU DES 1000€

France Inter
Nocé - Salle des fêtes

ATELIER PANIERS Tous les samedis - 14h-17h30 du 5 jan au 2 mars 2019 Salle des fêtes - Préaux



Février

sam 2 - 20h

REPAS APE

APE Nocé
Nocé - Salle des fêtes

sam 9 - 20h

REPAS CONCERT Hélène Grandsire

Relais Saint-Germain
Préaux

dim 17 - 13h

LOTO

Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

sam 23 - 20h

REPAS CONCERT Blues rock

Relais Saint-Germain
Préaux

SOIRÉE JAZZ

Tous les vendredis - 20h
Repas à la carte (sur réservation)
Service jusqu'à 22h
Relais Saint-Germain - Préaux

REPAS ET CONCERT 1 ou 2 Samedis/mois - 20h

Repas sur réservation,
vous pouvez venir boire un verre
Participation libre pour la musique
Relais Saint-Germain - Préaux

DNA (Découvrir sa nature et agir) Conférences sur les médecines parallèles et le développement personnel

1 mardi sur 2 - 20h
Repas sur réservation, vous pouvez venir boire un verre
Participation libre pour la musique
Relais Saint-Germain - Préaux

Mars

sam 9 - 20h

REPAS

Football Club
Nocé - Salle des fêtes

dim 17 - 10h-17h

BOURSE AUX VÊTEMENTS

APE Préaux
Préaux - Salle des fêtes

sam 30 - 20h

REPAS CONCERT Chansons françaises

Relais Saint-Germain
Préaux

mer 20 - matin

CARNAVAL

École de Préaux
Préaux

sam 23 - 19h

TALON AIGUILLE SOIRÉE CABARET Repas et music-hall

Comité des fêtes Préaux
Préaux - Salle des fêtes

dim 31 - 16h

CONFÉRENCE

Nocé Patrimoine
Nocé - Salle des fêtes

EXPOSITIONS

**Les Chemins des Impossibles
Parcours Art et Patrimoine en Perche**
Parcours des Ateliers des artistes locaux
Du 27 avril au 02 juin 2019
Vernissage le 27 avril 2019

Avril

dim 7 - 6h

VIDE GRENIER

Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

dim 7 - journée

PÊCHE À L'ÉTANG

Comité des fêtes Préaux
Préaux - Parc nature

sam 27 - 20h

FLAKE ROCK - Repas-concert

Relais Saint-Germain
Préaux

dim 28 - journée

RANDONNÉE PÉDESTRE

Comité des fêtes Préaux
Préaux

FEU D'ARTIFICE Préaux - 25 août 2018



Mai

dim 5 - journée

PÊCHE À L'ÉTANG

Comité des fêtes Préaux
Préaux - Parc nature

dim 5 - journée

RALLYE AUTOMOBILE

Comité des fêtes Nocé
Nocé

mer 8

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 8 MAI

Dépôt de gerbe au monument aux
morts suivi d'un vin d'honneur.
Secteur Nocé-Berd'huis des anciens
combattants
Nocé

dim 12 - 6h-18h

VIDE GRENIER FÊTE COMMUNALE

Colonard-Corubert

sam 25 - 20h

COTON TIGÉ - Soirée Rock

Relais Saint-Germain
Préaux

JARDIN NATUREL PARTAGÉ Solidarité, échange, vitrine de la permaculture.

Chemin de la Ferrière, en face de la
gendarmerie de Nocé
Ouvert au jardinage collectif
tous les mercredis à 14h30

L'AGENDA DU PARC :

www.parc-naturel-perche.fr

L'AGENDA DE L'ÉCOMUSÉE :
<http://ecomuseeduperche.com>

**L'AGENDA DE L'OFFICE DU
TOURISME COEUR DU PERCHE :**
www.tourisme.coeurduperche.com

L'AGENDA D'ECO-PERTICA :
www.ecopertica.com/agenda

Juin

sam 15 - 14h-0h

CIRQUE EN MUSIK

Comité des fêtes Préaux
Préaux - sous chapiteau

sam 29

FÊTE DE L'ÉCOLE

École de Préaux
Préaux

FÊTE DE PRÉAUX 25 août 2018



Joao Morgado, adjoint technique de la commune, nous a quittés le 25 octobre dernier. Entré au service de la commune début 2009, tous les nocéens ont eu l'occasion de le croiser lors de son travail dans le village. Sa présence nous était devenue familière. L'équipe de rédaction et le Conseil Municipal renouvellent leurs très sincères condoléances auprès de sa famille.



Déchetteries

Horaires d'été : 1^{er} avr - 30 sept
Horaires d'hiver : 1^{er} oct - 31 mars

Berd'huis

Lun au Ven : 14h - 18h30
Sam : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
Lun au Ven : 14h - 17h30
Sam : 10h - 12h et 14h - 17h30

Colonard-Corubert

Lun au Sam : 9h30 - 12h
et 14h - 18h
Lun au Sam : 9h30 - 12h
et 14h - 17h

Rémalard

Lun au Sam : 9h - 12h30
et 13h30 - 19h
Lun au Sam : 9h - 12h30
et 13h30 - 18h

Containers à ordures ménagères

les incivilités sont toujours trop nombreuses : déchets non appropriés mis dans les containers (ferrailles, pots de peinture, ...), ordures déposées à côté des containers, etc... La proximité des déchèteries devrait pourtant permettre d'éviter cela ! N'hésitez pas à intervenir si

vous en êtes témoins ! Ces ordures devront être ramassées par les employés communaux, dont ce n'est pas le travail !



Recensement des jeunes

Le recensement doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Ces démarches sont obligatoires pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18
mairie@percheennoce.fr
Lun, Mar, Jeu : 8h30 - 12h30
Mer : 10h30 - 12h30 et 14h - 16h
Ven : 8h30 - 12h30 et 16h - 18h
1^{er} sam : 10h - 12h

Colonard-Corubert

02.33.73.44.55
mairie.colonard-corubert@laposte.net
Ven : 14h - 18h

Dancé

02.33.83.03.25
mairie.dance61@wanadoo.fr
Lun : 10h30 - 12h30
Ven : 14h30 - 17h30

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13
mairie-preauxduperche@wanadoo.fr
Mar : 16h - 19h
Ven : 14h - 16h

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.73.41.42
mairie.de.st-aubin-des-grois@wanadoo.fr
Mer : 10h - 12h

Saint-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88
mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr
Jeu : 9h15 - 12h15

Bibliothèque de Nocé

02.33.83.27.60
Mar, Mer, Jeu : 16h - 18h
Sam : 10h - 12h

Bibliothèque de Préaux

02.33.83.56.35
Mar : 17h - 19h
Mer : 14h30 - 18h30
Ven : 16h - 18h

Marché Ambulant du Perche Épicerie solidaire

Semaines impaires

Mardi matin : Colonard-Corubert
Vendredi après-midi : Préaux

Semaines paires

Vendredi matin : Dancé et Nocé

Assistantes maternelles

On recherche des assistantes maternelles

Plus d'infos à la Mairie : 02.33.73.41.18

Colonard-Corubert

Elodie Prévost - 02.33.73.33.28

Dancé

Martine Dammerey - 02.33.83.02.06

Nocé

Aurélié Le Gall - 02.33.25.32.93
Céline Margris - 02.33.25.21.50

Préaux-du-Perche

Pascale May - 02.33.83.00.25
Patricia Pluquet - 02.33.83.06.02
Valérie Verrier - 02.33.83.72.19

Médecins

Cabinet médical Nocé

Dr Pierre Chalvignac
Dr Jean-Paul Hoppenot
8 rue de Courboyer - Nocé
02.33.73.40.05

Dr Michel Robin - pédiatre

6 pl du Docteur Gireaux - Nocé
2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
exclusivement sur rdv par téléphone
ou sms : 06.14.08.80.80

Médecins de garde

Le soir après 20h,
Le week-end à partir de samedi 12h,
Les jours fériés
Composez le 116-117.
En cas d'urgence vitale, composez le 15

Infirmières

Sophie Delebarre, Jocelyne Dutertre,
Christelle Paris, Jeanne Chauveau
Permanences de soins (sans rdv)
Mer et sam : 8h - 8h30.
6 pl du Docteur Paul Gireaux - Nocé
06.33.50.24.83

Pharmacie

Pharmacie des collines

Marianne Kouba
Nocé
02.33.73.54.19
pharmaciedescollines@orange.fr
Lun au Ven : 8h45 - 12h45, 14h15 - 19h45
Sam : 9h - 15h.